



COMITÉ  
HAUTS  
DE SEINE

# Séminaire des dirigeants 2022

## "Le club de tennis, acteur de son territoire"

- Synthèse -



# SOMMAIRE

---

- 1) Quels défis pour les clubs de tennis à l'horizon 2030? **Page 2**
  
- 2) Présentation de Pierre Messerlin **Page 3**
  
- 3) Prospective générale **Page 4**
  
- 4) D'ici à 2030... **Page 5**
  
- 5) Les enjeux prioritaires vers les collectivités **Page 6**
  
- 6) Le positionnement des clubs face aux enjeux **Page 7**
  
- 7) Le positionnement du Comité face aux enjeux **Page 8**
  
- 8) Les actions à mener **Page 9**

# QUELS DÉFIS POUR LES CLUBS DE TENNIS À L'HORIZON 2030?

- **Un périmètre** : les relations entre les clubs et les collectivités territoriales (les communes en premier lieu), le rôle des clubs dans leur territoire.
- **Se projeter et imaginer** les évolutions possibles des clubs et de l'environnement du tennis dans les territoires d'ici à 2030.
- **Définir** les enjeux clés et le positionnement des clubs et du Comité 92.



# PRÉSENTATION DE PIERRE MESSERLIN

- 90% des courts de tennis en Île-De-France sont la propriété des collectivités locales.
- Les collectivités territoriales financent le sport à 52% (hors dépenses individuelles).
- (R)évolution des politiques sportives des collectivités :
  - Santé, éducation, insertion, nouvelles pratiques, multisports, libre accès, optimisation des ressources...
  - Recherche de nouveaux modes de gestion et projets innovants.
- 3 scénarios envisagés : paupérisation, diversification, innovation.





# PROSPECTIVE GÉNÉRALE

- Participants majoritairement optimistes (80%) :
  - Des clubs déjà mobilisés sur la diversification et s'adaptant aux nouveaux modes de gestion.
- Scénario de paupérisation pour 20% des territoires difficiles.

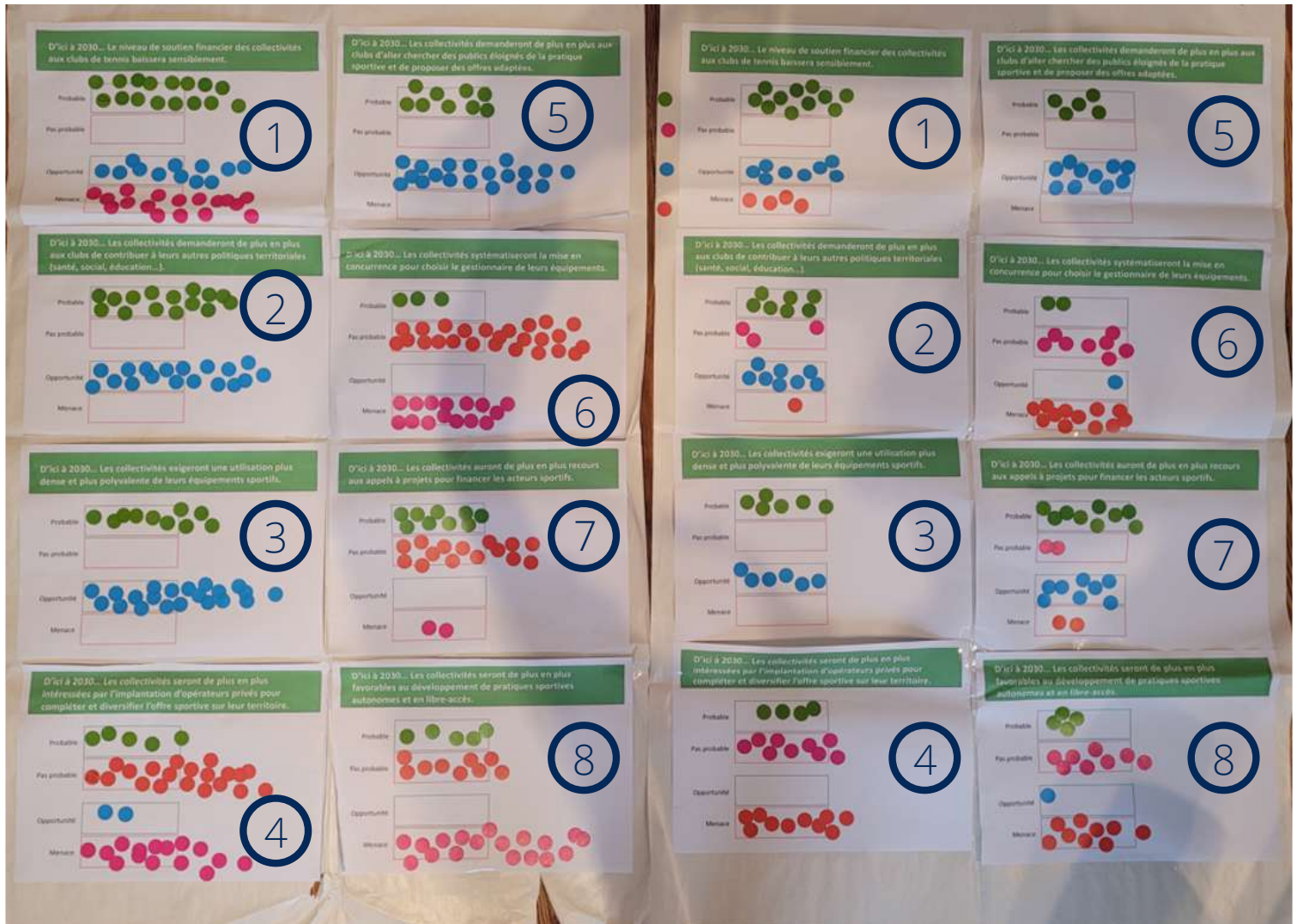
## Scénario de la diversification

### Scénario de la paupérisation



### Scénario de l'innovation adaptative

# D'ICI À 2030...



- 1°) Soutien financier des collectivités en baisse : très probable et opportunité.
- 2°) Le club, couteau suisse : très probable et opportunité.
- 3°) Optimiser les équipements : très probable et opportunité.
- 4°) Opérateurs privés du sport : peu probable mais menace !

- 5°) Offres adaptées aux nouveaux publics : très probable et opportunité.
- 6°) Mise en concurrence systématique des équipements : peu probable mais menace !
- 7°) Appels à projets pour financer les acteurs sportifs : avis divergents... sujet à creuser.
- 8°) Développement de pratiques autonomes et en libre accès : peu probable mais menace !

# LES ENJEUX PRIORITAIRES VERS LES COLLECTIVITÉS

- Garder la maîtrise de l'activité pour exister.
- Optimiser les ressources financières et l'utilisation des installations confiées aux clubs.
- Renforcer et entretenir une relation de confiance/partenariat les collectivités et les Élus.
- Être à l'écoute des besoins des collectivités, mieux les comprendre adapter nos clubs avec flexibilité.
- Communiquer pour être reconnu sur notre expertise sportive, sociale, inclusive afin de rester indispensable à la vie de la collectivité.
- Professionnaliser et former les bénévoles.





# LES AUTRES ENJEUX VERS LES COLLECTIVITÉS

- Développer les nouvelles pratiques liées au tennis (Padel, Pickball, Soft Tennis, Beach Tennis...)
- Maintenir la compétition dans nos clubs.
- Construire le projet associatif du club en accord avec la collectivité/municipalité.





# LE POSITIONNEMENT DU COMITÉ FACE AUX ENJEUX

- Rôle actuel à conserver ou renforcer :
  - Pédagogie dans la durée.
  - Développer encore plus les échanges entre clubs (réunions du cercle des dirigeants).
  - Conserver la proximité avec les clubs.
  - Partage des modes de gestion des clubs (DSP, SCIC).
  - Organisation des compétitions.
  - Formation des dirigeants et des arbitres.
- Nouveaux rôles à envisager :
  - Support juridique sur modes de gestion (DSP, SCIC, ...) et RH.
  - Accompagner les clubs dans les relations avec collectivités, en utilisant la "marque" FFT.
  - Aide logistique pour mutualiser les ressources.
  - Communication des réflexions vers les territoires.



# LES ACTIONS À MENER

- Actions du club :
  - Mutualiser les ressources entre clubs en proximité géographique.
  - Proposer des projets communs avec les autres associations du territoire (environnement, social, éducatif...)
- Actions du Comité :
  - Reprendre le Cercle des dirigeants pour partager les bonnes pratiques
  - Créer un tableau de bord chiffré de la place du tennis sur le territoire et ses actions sociales et sociétales.
  - Créer un pôle support juridique DSP, SCIC.
  - Former des dirigeants bénévoles.
- Actions du club avec le Comité :
  - Travailler le projet de club avec le Pôle Collectivités au sein du Comité, l'adapter pour justifier un résultat financier positif (montrer les actions ambitieuses à mener) ou négatif (montrer les actions menées).
  - Rencontrer les collectivités ensemble avec projet / tableau de bord / argumentaires.
  - Organiser un colloque avec les Maires et adjoints sports sur notre ambition "Horizon 2030" et nos actions.
  - Promouvoir les nouvelles pratiques par le club/comité vers les collectivités.
  - Être à l'écoute des « appels à projets » sur notre territoire (ville, département, région) pour y répondre.

